

On aura une idée de l'intérêt que la population du Haut-Canada porte à ces expositions quand l'on saura qu'il y a eu 27,000 billets d'admission de trente sous chaque de vendus durant les quatre jours de l'exposition.

Nous voyons que la culture du lin attire spécialement l'attention de la Chambre d'agriculture du Haut-Canada et des particuliers. Plusieurs établissements sont déjà en opération, dont l'un d'eux sera occupé à préparer la filasse de 2,000 acres de lin, cultivés dans ses environs cette année. —(Le Défr.)

RAGE.—Voici les principaux symptômes qui la font reconnaître, les moyens de s'en préserver et ceux de guérir quand on a été mordu, bien que l'on dise qu'il n'y en a pas.

Au début, grande tristesse, inquiétude, le chien change de place à chaque instant. Refus de manger. Alors on présente à boire et toujours au début le chien accepte; il ne faut donc pas regarder cela comme un symptôme contraire à l'existence de la rage. Ce n'est que plus tard que le chien ne boit pas, mais alors il n'y a pas de doute permis.

Ensuite l'animal est dégoûté de sa pâte ordinaire, il s'en éloigne ou bien il se jette dessus, puis la quitte aussitôt sans pouvoir mâcher ce qu'il a pris.—C'est un symptôme de rage constant.

La gorge s'enflamme et devient très-douloureuse, la gueule est entrouverte pour aider à la respiration, une salivation abondante se produit. Il faut bien se garder à ce moment de chercher à retirer ce qu'on croit que le chien a dans le gosier, il n'y a rien que de l'enflammer et de la salive, et cette salive est dangereuse.

La voix du chien est très modifiée, et c'est là-dessus que l'attention du maître ou du berger devra être appelée pour donner des renseignements.—Le hurlement rauque, aigu, sourd, est à noter quand le chien aboie; il le fait deux ou trois fois de suite. Les deux premiers coups sont assez rapprochés et le troisième est aigu et prolongé. L'œil du chien qu'on croit enragé doit être ouvert, il est brillant et verdâtre; ensuite terne. Quand l'animal marche on dirait qu'il est paralysé du train postérieur. On n'oubliera pas que le chien enragé est encore soumis à son maître. D'abord, la rage n'est pas toujours furtive, et on doit se méfier du calme sous lequel le mal se cache.

Pour éviter la rage on devra suivre les préceptes suivants :

Varié le nourriture des animaux. Eviter de donner des os.—Ne jamais toucher aux chiens suspects.—Ne pas se tranquilliser quand on verra l'animal boire.—Eloigner les chiens du voisinage.—Se méfier de la tranquillité de l'animal suspect.—Faire venir un homme de l'art.—Se rappeler que la rage se développe plus au printemps et à l'automne que dans les grandes chaleurs.

Lorsque l'on sera mordu par un chien enragé ou suspect, on se lavera à grande eau; on cautérisera avec un fer chauffé à blanc; l'on prendra des bains ammoniacaux; on éloignera l'animal qui aura mordu, mais

autant que l'on pourra sans danger, on ne le tuera pas, pour qu'on puisse le faire voir vivant à la personne mordue. C'est toujours d'un bon effet sur le moral.

Prix des marchés de Montréal.

27 octobre 1861.

	s. d.	s. d.
Fleur de la campagne, le qtl	13 0	à 13 6
Farine d'avoine do	12 6	13 0
Blé-d'Inde	10 6	11 9
Pois, par minot	3 0	3 6
Orge par 50 lbs	3 3	3 4
Avoine par 40 lbs	1 9	2 0
Sarrasin	2 9	3 0
Graine de lin	6 6	7 0
Graine de mil, par minot ..	7 0	8 0
Diode [vieux] par couple ..	5 0	7 0
Diode [jeune] do ..	4 0	0 0
Oies do ..	4 0	6 0
Canaards do ..	3 9	4 0
Volaille do ..	2 0	2 6
Canards sauvages do ..	1 8	2 0
Pigeons do ..	0 9	1 0
Morue, par lb	9 4	0 0
Beurre frais, par lb	1 2	1 6
Beurre salé, par lb	1 2	1 3
Patates, par poche	2 0	2 6
Bœuf, par 100 livres	5 00	6 00
Cocheas morts, par 100 lbs	8 00	8 50

ANNONCES.

AVIS.

Ceux qui voudraient se procurer la seconde et la troisième année de la *Gazette des Campagnes*, en brochure, pourront les obtenir en s'adressant au propriétaire soussigné. Le prix est de \$1.00 le volume.

Quant à la première année, comme la plupart des numéros sont épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer. Le prix sera aussi de \$1.00 le volume.

AUX RETARDATAIRES.

Tous nos abonnés retardataires sont priés de se rappeler que la *Gazette des Campagnes* ne se publie pas sans dépenses assez considérables, qu'elle n'a que le paiement des abonnements pour se soutenir, et qu'ils doivent en honneur et en justice faire parvenir au plus tôt, soit à MM. les Agents de la *Gazette* ou au propriétaire soussigné, le montant de leur arriéré.

Firmin H. Proulx,
Propriétaire-Gérant.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à QUEBEC, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 2 décembre, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, douze fois par semaine, aller et retour, entre la RIVIERE-OUELLE et la STATION DU CHEMIN DE FER, depuis le premier janvier prochain.

Le transport à être fait en voiture. Les malles laisseront la Rivière-Ouelle deux fois par jour, les dimanches exceptés, pour se rendre aux Chars allant à Québec et à la Rivière du Loup.

Les malles laisseront la Station du Chemin de fer, immédiatement après l'arrivée des Chars, soit de Québec ou de la Rivière-du-Loup, deux fois par jour, les dimanches exceptés, pour de là se rendre au Bureau de Poste de la Rivière-Ouelle.

Le temps alloué pour chaque trajet est d'une heure et quinze minutes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de soumission obtenus au Bureau de Poste de la Rivière-Ouelle.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 12 octobre, 1861.



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.**

District de Québec et la Rivière-du-Loup

	Aller.	Retour.
POINTE LEVI ...	10-00 AM	3-30 PM
Hadlow	10-10	3-20
Chaudière Junction ...	10-30	3-00
St Jean Chrysostôme ..	10-45	2-45
St Henri	11-10	2-30
St Charles	11-26	2-02
St Michel	11-45	1-41
St Valier	11-58	1-27
St François ou Berthier.	12-14	1-10
St Pierre	12-25	1-00
ST THOMAS	12-42	12-42
Cap St Ignace	1-03	12-05
L'ISLET	1-25	11-42
Trois Saumons	1-40	11-28
St Jean Port Joli	1-48	11-19
St Roch	2-04	11-03
STE ANNE	2-28	10-37
Rivière Ouelle	2-57	10-15
St Denis	3-10	9-55
ST PASCAL	3-26	9-39
St Hélène	3-43	9-23
St Alexandre	4-03	9-03
RIVIERE-DU-LOUP ..	4-24	8-40
	5-00 P.M.	8-00 A.M.

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.